

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## LE SOL ACTEUR-CLÉ DES TERRITOIRES ET DU CLIMAT

COMMENT AFFECTER ET GÉRER AU MIEUX CETTE RESSOURCE ?

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié à la Journée SOL :

[www.jt-sol2015.ademe.fr](http://www.jt-sol2015.ademe.fr)

Sinon, veuillez compléter intégralement le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer par fax, par courrier ou par mël à :

**ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes**

**27 rue Louis Vicat - 75735 Paris Cedex 15**

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr) en effectuant votre paiement simultanément.

Merci d'utiliser un bulletin par personne, photocopies acceptées.

Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription.

PAIEMENT  
OBLIGATOIRE  
A L'INSCRIPTION  
AVANT LE  
6 NOVEMBRE  
2015

Madame  Monsieur

Nom (en capitales) : .....

Prénom : .....

Organisme / société : .....

Merci de préciser si vous êtes un/une :  Collectivité  Entreprise  
 Centre de recherche / Laboratoire  Organisme consulaire  Bureau d'études / Éco-entreprise  
 Service / Agence de l'État  Association  Autre, précisez : .....

Fonction :  Dirigeant / Élu  Directeur / Chef de service  Ingénieur / Technicien  
 Chargé de mission / Chef de projet  Chercheur / Enseignant  Autre, précisez : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Courriel (obligatoire) : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : ..... Fax : .....

Mode de transport principal pour vous rendre à la journée SOL :

Voiture  Co-voiturage  Train  
 Avion  Transport en commun  À pied  En vélo ou Vélib'

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je m'inscris à la Journée SOL du 17 novembre 2015 avant le 6 novembre 2015 :

Droits d'inscription

90 euros (\*) par personne

Tarif préférentiel réservé aux membres d'associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi. Joindre règlement et justificatif (cf. conditions d'inscription)

45 euros (\*) par personne

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande et avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires) :

le \_\_\_/\_\_\_/2015 :

Règlement obligatoire avant la date limite d'inscription

au comptant

via le site dédié [www.jt-sol2015.ademe.fr](http://www.jt-sol2015.ademe.fr) (paiement sécurisé)

par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de « Régisseur ADEME » à envoyer à :  
ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes 27 rue Louis Vicat - 75735 Paris Cedex 15

par virement

En indiquant dans le libellé du virement « Journée SOL 2015 » et le nom du (des) participant(s).

N° IBAN : FR7610071490000000100020607 BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Régie AV et recettes de l'ADEME

paiement sur place en espèces, chèque ou carte bancaire

(\*) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujetti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. En nous confiant vos coordonnées vous pouvez être amenés à être également informés de nos autres manifestations et éditions par mël ou courrier :

si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le préciser en cochant la case ici

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

**Attention : sur cette journée technique toute inscription devra être accompagnée de son paiement.**

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié à la Journée SOL :

[www.jt-sol2015.ademe.fr](http://www.jt-sol2015.ademe.fr)

## Droits d'inscription

Ils s'élèvent à :

**90 euros (\*) par personne**

et comprennent la participation à la journée, le dossier du participant, la restauration.

## Tarif préférentiel

Réservé aux membres d'associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi.

**45 euros (\*) par personne**

Joindre règlement obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Chèque bancaire ou postal en règlement de l'inscription à l'ordre du « Régisseur de recettes de l'ADEME »
- Justificatif (les membres d'association, les étudiants et demandeurs d'emploi fourniront la copie de leur carte nominative en cours de validité – les membres de structure d'insertion fourniront la copie de la convention signée avec la Direction départementale du travail ou d'une pièce officielle justifiant leur statut)

## Règlement

**au comptant**

via le site dédié [www.jt-sol2015.ademe.fr](http://www.jt-sol2015.ademe.fr)

*(paiement sécurisé par carte bancaire)*

par chèque bancaire ou postal joint au bulletin d'inscription, à l'ordre du « Régisseur de recettes de l'ADEME » à envoyer à :

ADEME - Brigitte Bouhours

Régisseur de recettes - 27 rue Louis Vicat

75735 Paris Cedex 15

par virement

En indiquant dans le libellé du virement « Journée

SOL 2015 » et le nom du (des) participant(s).

N° IBAN : FR76 -1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Régie AV et recettes de

l'ADEME

**paiement** sur place en espèces, chèque ou carte bancaire *(le paiement est obligatoire à l'inscription, aucune inscription ne pourra être réglée après la journée)*

**LE SOL ACTEUR-CLÉ**  
**DES TERRITOIRES ET DU CLIMAT**  
COMMENT AFFECTER ET GÉRER AU MIEUX CETTE RESSOURCE ?

## FACTURE

La facture acquittée sera envoyée après encaissement du règlement.

## FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

## MODIFICATION / ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification / annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au plus tard le

**30 octobre 2015**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

## ATTESTATION DE PRÉSENCE

Elle vous sera délivrée sur simple demande sur place le jour de l'événement.

Après l'événement, merci d'adresser votre demande à [brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

**IMPORTANT :**

Cette journée ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne délivrera pas de convention.

(\*) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

**TOUTE INSCRIPTION EST CONFIRMÉE PAR MÈL !**

